



Jusqu'au vendredi 9 octobre 2020 à 23H

Résidence d'auteur de BD - Ville de Vichy

La ville de Vichy et la Médiathèque Valéry Larbaud propose un appel à projet pour une résidence de trois mois d'un auteur de bandes dessinées. Candidatures à envoyer jusqu'à vendredi 9 octobre 2020.

Dans le cadre de l'opération Quartiers d'automne lancée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et en lien avec l'année BD 2020-2021 du ministère de la Culture, la ville de Vichy, par l'intermédiaire de sa médiathèque municipale souhaite organiser une résidence d'auteur-illustrateur de bande dessinée au sein du quartier prioritaire "Coeur d'agglomération" et commander un ouvrage à la dimension sociale et culturelle sur la vie du quartier particulièrement en cette période pandémique.

La résidence d'auteur s'inscrit dans un programme d'action mené par la médiathèque en vue de valoriser la bande dessinée auprès de tous les publics et de favoriser les rencontres entre cette forme d'art et des publics diversifiés.

Objet de l'appel à projet :

Résidence d'auteur à Vichy entre 2020-2021, se composant de deux activités : écriture personnelle et médiation culturelle.

Descriptif de la résidence :

Le projet littéraire et artistique de l'auteur constitue l'axe principal de la résidence.

- Temps personnel dédié à la création d'une oeuvre pouvant faire l'objet d'une édition sur la thématique donnée (environ 70 %).
- Temps de médiation (environ 30 %) : ateliers, rencontres publiques et moment de restitution de la résidence à destination d'un public large et notamment des habitants du quartier Coeur d'agglomération.

La résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur retenu et la ville de Vichy.

Objectifs de la résidence :

- Offrir à l'auteur des conditions favorables à la création et à l'écriture d'une bande dessinée
- Inscrire une présence littéraire et artistique dans un quartier prioritaire de la ville de Vichy
- Proposer des actions favorisant les échanges entre l'auteur et les publics du territoire désigné
- Témoigner par le dessin et par le texte de la vie du quartier dans la période particulière actuelle et mener un travail artistique qui permettra d'aguerrir le regard des habitants sur leur lieu de vie
- Sensibiliser différents publics (scolaires, centres de loisirs, habitants, usagers de la médiathèque, etc.) à la bande dessinée, à son écriture, au métier d'auteur de BD, à la réalisation d'illustrations, etc...
- Soutenir la création et l'édition d'une bande dessinée francophone

Calendrier de résidence :

Résidence de trois mois fractionnés en trois périodes comme suit :

- 26 octobre au 1er novembre 2020 (vacances scolaires)
- 2 novembre au 5 décembre 2020
- 6 semaines entre février-mars 2021 fractionnable, en deux périodes au maximum.

Conditions d'accueil et rémunération :

- L'auteur bénéficiera d'un logement meublé et équipé pendant toute la durée de la résidence.
- Bourse globale de 6000€ nets
- Prise en charge de 6 allers-retours maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel sur la base du prix du billet SNCF.
- L'auteur doit être autonome dans ses déplacements sur le lieu de résidence.

Profil demandé :

- Scénariste et illustrateur de bande dessinée déclaré à l'AGESSA
- Auteur francophone, résidant sur le territoire français, mais hors du territoire de Vichy communauté.
- Auteur qui atteste d'une pratique confirmée de la médiation et de la relation avec des publics divers, notamment envers les jeunes publics et de personnes en situation de vulnérabilité sociale
- L'auteur candidat doit justifier d'au moins un ouvrage de bande dessinée (hors collectif) publié en langue française et à compte d'éditeur entre 2015 et 2020

Composition du dossier de candidature :

Envoi d'un dossier numérique comprenant :

- Biographie + bibliographie (CV)
- Présentation et motivations de l'auteur pour cette résidence
- Expérience en termes de médiation et d'animation
- Propositions d'actions à mener pendant la résidence
- Dossier de presse
- Quelques exemples de travaux réalisés

Date limite de dépôt du dossier de candidature : **vendredi 9 octobre 2020 à 23h**

Les dossiers doivent être envoyés par mail aux adresses suivantes : m.kubich@ville-vichy.fr et mediatheque@ville-vichy.fr, en écrivant dans l'objet « candidature résidence 2020-2021 ».

Modalités de la sélection :

Examen des candidatures et choix de l'auteur-illustrateur : du 10 au 16 octobre 2020 Rencontre avec l'auteur retenu pour définir les grands axes de la résidence : entre le 20 et le 24 octobre

Critères de sélection :

Qualité du projet proposé Motivation concernant les spécificités du projet proposé OEuvre(s) publiée(s) s'adressant à un public diversifié

Comité de sélection :

Il sera composé de :

- 2 élus de la ville de Vichy
- Le directeur de la Culture de Vichy
- La responsable de la médiathèque Valery-Larbaud
- La responsable du secteur jeunesse de la médiathèque Valery-Larbaud
- Un agent du secteur adulte spécialisé dans la bande dessinée de la médiathèque Valery-Larbaud
- Le directeur adjoint de Vichy Culture
- L'attaché à l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles de Vichy Culture

Contact :

Monsieur Martin KUBICH
Directeur de la Culture
m.kubich@ville-vichy.fr
tel : 04 70 30 50 48

Madame Isabelle MINARD
Directrice de la médiathèque Valery Larbaud
mediatheque@ville-vichy.fr
tel : 04 70 58 42 50